



# Info Servion

Information périodique de la Municipalité

juillet 2023



La Municipalité de Servion a le plaisir de vous convier à participer à la fête nationale qui se déroulera sur deux jours à Les Cullayes.

## Lundi 31 juillet (projections de films en plein air)

✓ 16h45 : ouvertures des festivités (50 transats à disposition)



✓ 17h45 « Tous en scène 2 »

✓ 20h00 « Passengers »

(Projections uniquement par beau temps sur la place des 2 Tilleuls).



Petite restauration avec hot-dog, pop-corn, glaces, boissons et distribution de bonbons pour les plus jeunes (sous réserve du stock disponible).

## Mardi 1<sup>er</sup> août

- ✓ dès 14h00 : Ouvertures des festivités, inscriptions pour le tournoi de pétanque. Château gonflable et mini-golf humoristique (3 trous) pour les enfants.
- ✓ 15h00 : Tournoi de pétanque.
- ✓ 18h30 : Levée des danses par la Jeunesse de Montpreveyres - Les Cullayes.
- ✓ 20h00 : Verre de l'amitié offert par la Commune suivi du message de Mme Christine Müller (Présidente du Conseil communal) et M. Jérôme Oberson (Syndic).
- ✓ 21h30 env. : Cortège des enfants, feu de joie et spectacle lumière et feu.

Restauration (grillades - nuggets - salades - frites - glaces - boissons - etc.) durant la journée.

L'organisation de cette journée a été confiée à la Jeunesse de Montpreveyres - Les Cullayes que la Municipalité remercie chaleureusement pour sa disponibilité et son investissement.

Nous nous réjouissons de partager ce moment festif, convivial et chaleureux avec vous (*vos proches et amis sont bien entendu les bienvenus*).

## LA TACTIQUE FACE AUX TIQUES

La saison des tiques bat son plein. Ces insectes suceurs de sang peuvent certes piquer toute l'année, mais ils sont particulièrement actifs de mars à octobre. Certaines piqûres sont inoffensives, d'autres le sont beaucoup moins.



### **Tâchons d'y voir plus clair...**

Depuis deux décennies, le risque d'être piqué et surtout infecté par une tique a augmenté. Ceci en raison de deux faits avérés. Premièrement, en Suisse, et en Europe de manière générale, la population de tiques a fortement augmenté ces dernières années en raison du réchauffement climatique. De plus, à cause de la diminution de biodiversité, le risque pour l'humain d'être piqué par une tique porteuse de bactéries ou virus virulents est renforcé.

On trouve des tiques infestées majoritairement en-dessous de 1500m. d'altitude, soit majoritairement sur le Plateau suisse, le Jura et le sud des Alpes, surtout en forêt et lisière de forêt, et même quelquefois dans les jardins. Notre région est donc concernée. Les personnes qui travaillent ou ont des loisirs en forêt ou en lisière de forêt sont donc particulièrement exposées.

Toutes les tiques se nourrissent de sang pour se développer et se reproduire et, ce faisant, elles transmettent des agents pathogènes à leurs hôtes involontaires, humains, animaux sauvages ou domestiques. Les tiques peuvent en effet transmettre des agents pathogènes pouvant déclencher des maladies graves : la méningo-encéphalite à tiques (FSME), une inflammation du cerveau et des méninges, ou encore la borréliose (maladie de Lyme), une infection bactérienne qui comporte un risque d'affections neurologiques. En Suisse, on estime à 0.5% le nombre de tiques pouvant transmettre la FSME, mais, et c'est très inquiétant de 5% à 50% suivant les régions, le nombre de celles qui peuvent transmettre la borréliose. Ces deux maladies sont graves mais se guérissent avec une prise en charge adéquate. Le bon sens nous recommande d'éviter autant que possible toute infection. Les scientifiques soupçonnent que à l'avenir, la transmission d'autres agents pathogènes comme des virus, des bactéries ou des parasites sera en augmentation.

### **Comment se protéger ? Pantalons, observation et réaction !**

Outre la vaccination qui protège de la FSME (mais pas de la borréliose), il est recommandé de porter des pantalons et des manches longues lorsqu'on se trouve en forêt ou dans les prairies, afin de ne pas laisser la peau exposée aux tiques. Il peut également être utile de rentrer son pantalon dans ses chaussettes. Les produits anti-tiques sont également utiles.

La plupart du temps, les tiques attendent sur des brins d'herbe ou des arbustes et se laissent emporter par leurs hôtes au passage, elles ne se laissent pas tomber des arbres, comme on le croit parfois. Elles se déplacent ensuite vers un endroit du corps aussi protégé et chaud que possible pour sucer leur sang. Chez l'humain, elles choisissent souvent un endroit derrière les oreilles, le cou et dans les creux et plis du corps comme les aisselles, les plis des coudes, le nombril, la région génitale ou le creux des genoux. Après une sortie en nature et en particulier en forêt, il convient de « s'inspecter », et de contrôler également le cuir chevelu, particulièrement chez les enfants.

Si l'on trouve des tiques sur son corps, il faut les retirer immédiatement afin de réduire le risque de maladie. Mais attention : si l'on appuie sur le corps de la tique en essayant de l'enlever, elle libère une grande partie du sang qu'elle a récolté dans l'hôte – y compris tous les virus et pathogènes qu'elle porte en elle. C'est pourquoi il faut retirer la tique le plus près possible de sa tête à l'aide d'une pince à tiques, ou une carte à tiques ou éventuellement d'une pince à épiler. N'utilisez pas d'alcool, d'huile ni de colle pour enlever la tique, car ces produits pourraient permettre aux agents pathogènes de pénétrer plus rapidement.

## Infection ? ou pas ?

Les premiers signes d'une infection peuvent être des colorations de la peau à l'endroit de la piqûre, mais la présence d'une rougeur ne signifie pas automatiquement qu'une infection a été transmise. À l'inverse, l'absence de rougeur n'empêche pas l'infection. La prudence est de mise en présence des symptômes suivants apparaissant quelques jours après la piqûre : Maux de tête, érythème migrant (rougeur en forme de cible), symptômes pseudo-grippaux, paralysies, etc. Dans ces cas-là, il faut consulter un médecin. En revanche, une rougeur discrète immédiatement après la piqûre de tique et après l'élimination du parasite est normale. Elle devrait toutefois s'estomper en l'espace de quelques jours. A noter que les traitements médicaux à la suite d'une piqûre de tiques sont pris en charge par l'assurance accident.

Chez nos compagnons à quatre pattes aussi, les tiques font des ravages et leur fait courir des risques pour leur santé. Il convient donc d'appliquer l'observation du pelage régulièrement et d'enlever l'intruse avec une pince à tiques.

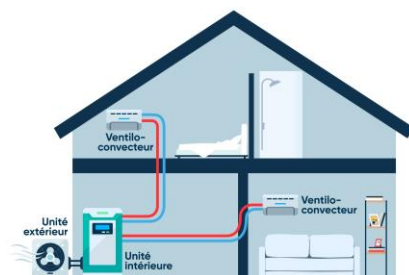
Informations supplémentaires : <https://pigure-de-tique.ch>

<https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/prevention-et-maladies/prevenir-et-traiter-une-infection-par-les-piqures-de-tiques>

<https://www.ch.ch/fr/sante/tiques#que-faire-en-cas-de-piqure-de-tique->

## Simplification de la procédure d'installation de pompes à chaleur afin d'accélérer la transition énergétique

Le Conseil d'Etat vaudois a révisé les règlements en vigueur pour l'installation de pompes à chaleur air/air ou air/eau sur le territoire cantonal. Dès le 1<sup>er</sup> août 2023, dans la majorité des cas, elles ne seront plus soumises à une demande de permis de construire. Une annonce à la commune reste cependant nécessaire, de même que de remplir les formulaires en vigueur avec la signature des voisins. Ceci devrait permettre d'accélérer et de faciliter le remplacement des chauffages à énergie fossile.



Pour tous renseignements complémentaires, le bureau technique communal reste à votre disposition : [technique@servion.ch](mailto:technique@servion.ch).

La décision du Gouvernement est annoncée dans la Feuille des avis officiels du 27 juin 2023. Elle peut faire l'objet d'un recours dans un délai de 20 jours après sa diffusion.

## Respect des limitations de vitesse



La Municipalité rappelle et remercie d'ores et déjà les utilisateurs de nos nombreuses routes communales, de bien vouloir respecter la limitation des 30 km/h en vigueur !

## Fermeture estivale des bureaux communaux

Les services communaux de Servion (*greffe, bourse et contrôle des habitants*) seront fermés du **lundi 31 juillet au vendredi 11 août 2023 inclus**. **Pensez à vos cartes d'identité.**

Le bureau technique sera fermé du **lundi 24 juillet au lundi 4 août 2023 inclus**.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été.



**La Municipalité**

# Utilisation réduite et raisonnée de l'eau au jardin et au potager, finalement une bonne nouvelle?

Nous le constatons tous, ces dernières années ont vu l'augmentation et la généralisation des restrictions d'eau. S'il est toujours triste de voir une pelouse desséchée par le soleil et le manque d'eau, c'est encore une autre histoire lorsqu'il s'agit d'un potager ou qui plus est, d'arbres que l'on a vu grandir et s'étoffer au fil des années.

Voici quelques pistes qui, nous l'espérons, vous aideront à passer le cap cet été ainsi que les suivants. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la plupart de ces techniques listées ici apportent aussi d'autres avantages non négligeables pour votre paradis de verdure!

## A court terme : parez à l'urgence et limitez les déperditions d'eau

**Au potager ne laissez pas votre sol nu!** Couvrez et paillez avec vos tontes de jardin, feuilles mortes et autres déchets végétaux.

**Arrosez de préférence après le coucher du soleil ou tôt le matin.** De petits arrosages séparés de quelques minutes ainsi que quelques coups de binette favoriseront la pénétration de l'eau.

**Si vous devez vous résoudre à arroser vos arbres, formez une cuvette à la base de ceux-ci.** De manière générale: Arrosez toujours au pied de vos végétaux et non pas sur leur feuilles.

**Arrêtez de tondre ou tondez haut pour générer fraîcheur au sol.**

**Investissez dans des Oyas!** Non contents de limiter les arrosages au jardin et sur les balcons, ainsi que le gaspillage d'eau, ceux-ci vous permettront de partir l'esprit tranquille en vacances.

## Sur le long terme : pensez et organisez votre jardin

**Remplacez votre pelouse par une variante plus adaptée voire d'autres plantes, ou installez des arbres pour lui faire de l'ombre.** Planter et semer des espèces peu demandante en eau.

**Pensez votre jardin et votre potager par strates, beaucoup d'espèces se contentent, voire préfèrent une situation mi-ombragée.** Les courges font par exemple d'excellents couvre-sols. Les buissons de petits fruits placés au soleil du matin sous un arbre ne sécheront plus pendant les mois chauds. Vous gagnerez ainsi en densité et en variétés cultivées et diminuerez les besoins en eau. Trois dimensions valent mieux que deux!

**Taillez et dirigez vos arbres et haies vives de façon à créer ombre/fraîcheur ou soleil/chaleur aux bons endroits et couper votre jardin des vents desséchants.** Utilisez les coupes de branches, broyées, pour régénérer, améliorer et couvrir votre sol.

*Amélanches mûrissant au soleil du matin à l'ombre un cerisier*



### Le saviez-vous?

Pailler votre sol réduit son érosion, sa faculté à retenir l'eau et favorise la biodiversité. Le pailler avec le broyat de vos branches d'arbres améliorera sa structure sur le long terme et entraînera une légère acidification, bénéfique à la plupart de vos plantes. Au final, tontes, tailles, compost, tous les surplus végétaux, restent au jardin, plus besoin d'allers-retours à la déchèterie!



*Sol potager rendu fertile et humifère par ajout et couverture en broyat de taille des arbres du même jardin.*

### Le saviez-vous?

Densifier et diversifier vos végétaux complète la couverture de votre sol et favorise la création d'humus ; tout ceci participe à l'installation de mycorhizes. Ces structures symbiotiques entre plantes et champignons garantissent une plus grande disponibilité de l'eau et des minéraux!